

LE PONT-DE-THIELLE

DEPUIS 1924

CGV's Hôtel - y compris les règles de nuitées événementielles de TNC SA

1. Définition

Les présentes conditions générales régissent les relations entre le client et l'Hôtel Pont-de-Thielle (TNC SA) lors de toute réservation.

2. Responsabilité

La chambre d'hôtel doit être utilisée avec soin par le client. En cas de dommage, le client en assume l'entière responsabilité. L'hôtel n'assume aucune responsabilité en cas de vol, ni pour les prestations de tiers qui ne sont pas fournies directement par l'Hôtel Pont de Thielle.

3. Heures de check-in / Heures de check-out:

Les chambres sont mises à disposition à partir de 14h00 le jour de l'arrivée et doivent être libérées à 11h00 le jour du départ.

- Selon le taux d'occupation de l'hôtel, l'heure de départ peut être repoussée à 12h00 (sans charge), jusqu'à 16h00 le 50 % du prix de la chambre sera demandé, au-delà le 100 % du prix de la chambre sera facturé.
- Le PRE Check-in avant 14h00 peut être demandé selon le taux d'occupation de l'hôtel.

4. Groupe / Allotment Events

La liste des participants doit être transmise à l'Hôtel Pont-de-Thielle au minimum 24 heures avant la date d'arrivée et contenir les indications suivantes:

- nom et prénom
- date de naissance
- adresse complète
- nationalité et numéro de passeport ou de carte d'identité

Si un **contingent** de chambres a été réservé et que l'organisateur ne transmet pas de liste des participants, chaque personne souhaitant réserver une chambre doit le faire individuellement et garantir sa réservation au moyen d'une carte de crédit valable. À l'échéance de la date d'option indiquée dans la confirmation, l'Hôtel Pont-de-Thielle se réserve le droit de libérer sans préavis toutes les chambres restantes.

5. Mariages / nuitées événementielles

- Pour les mariages et événements avec nuitées, les présentes conditions générales de l'hôtel sont complétées par les règles de nuitées événementielles expressément confirmées par l'Hôtel Pont de Thielle. Celles-ci font partie intégrante du contrat.
- Pour les chambres d'hôtel, les nuitées et toutes les prestations qui s'y rapportent, les prix officiels de l'année durant laquelle la nuitée a lieu s'appliquent en principe, sauf disposition contraire prévue dans les règles de nuitées événementielles expressément confirmées.
- En cas de contradiction entre les présentes conditions générales de l'hôtel et les règles de nuitées événementielles expressément confirmées, ces dernières prévalent pour les mariages et les événements.

6. Prix

Particuliers : nos prix comprennent le service selon l'offre ainsi que la TVA de 3,8 %.

B2B: nos prix s'entendent hors TVA de 3,8 %, sauf indication contraire dans l'offre.

Des modifications de prix peuvent intervenir en tout temps. Les prix déterminants sont ceux de l'année de l'exécution de la prestation.

7. Frais d'annulation

Nous vous prions de nous signaler toute modification de votre réservation le plus tôt possible.

L'annulation doit être faite par écrit.

- Pour les réservations individuelles jusqu'à 3 chambres et jusqu'à 6 nuitées, l'annulation peut nous être transmise jusqu'à 48 heures (heures Suisse) avant la date d'arrivée.

- Jusqu'à 48h avant l'arrivée: **aucun frais**
- 24h avant l'arrivée: **50% du montant total**
- 23h59 - 0h avant l'arrivée ou NO SHOW: **100% du montant total**
- Départ anticipé pendant votre séjour: **100% du montant total**

- En cas d'annulation pour les réservations de groupe (+ de 3 chambres) ou de longue durée (dès 7 nuitées), les conditions d'annulation suivantes s'appliquent :

- 30 jours avant la date d'arrivée: **aucun frais**
- 15 à 29 jours avant la date d'arrivée: **20% du montant total**
- 5 à 14 jours avant la date d'arrivée: **50% du montant total**
- 2 à 4 jours avant la date d'arrivée: **80% du montant total**
- Moins de 48h avant la date d'arrivée: **100% du montant total**
- Départ anticipé pendant votre séjour: **100% du montant total**

- Nous vous conseillons de conclure une assurance-annulation.
- L'hôtel Le Pont-de-Thielle (TNC SA), se réserve le droit de modifier ces conditions d'annulation en fonction de l'importance du nombre de chambres réservées. Dans ce cas, les nouvelles conditions seront précisées dans la confirmation envoyée par l'hôtel à l'organisateur.
- L'hôtel se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute réservation ne correspondant pas à l'éthique de l'hôtel ou pouvant nuire à sa réputation ainsi qu'à la sécurité de ses clients ou de son personnel.

8. Résiliation par l'hôtel

- TNC SA est en droit de résilier le contrat avec effet immédiat pour de justes motifs, notamment en cas de retard de paiement, de non-versement des acomptes convenus, d'informations fausses ou trompeuses, de violation du règlement intérieur, de comportement inapproprié envers le personnel ou les autres clients, ainsi que dans tous les cas compromettant le bon déroulement, la sécurité ou la conformité légale du séjour ou de l'événement.
- Dans ce cas, les prestations déjà fournies ainsi que les montants déjà dus restent exigibles. Les acomptes versés sont imputés.
- Toute prétention supplémentaire du client est exclue dans la mesure autorisée par la loi.

9. Modalités de paiement

- Selon le nombre de chambres réservées, l'Hôtel Pont-de-Thielle se réserve le droit d'exiger des arrhes ou un numéro de carte de crédit valable.
- Si des acomptes sont demandés, 100 % du total de la prestation (logement et petit déjeuner) doivent être payés avant la date d'arrivée.
- Sauf demande contraire, la facture finale (logement et petit déjeuner) est envoyée à l'adresse de l'organisateur après le départ des participants. Elle est payable dans les 10 jours à compter de sa date d'établissement, sans escompte.
- L'Hôtel Pont-de-Thielle n'envoie pas de facture en dehors du territoire suisse. Si l'organisateur est domicilié à l'étranger, le montant total de la facture est exigé avant la manifestation.
- Les présentes conditions générales sont applicables à l'ensemble des prestations de l'hôtel. Elles font partie intégrante du contrat.

10. Objets trouvés

Les objets perdus ou trouvés ne sont renvoyés que sur demande expresse du client. Les frais d'envoi ainsi que les risques liés à l'expédition sont à la charge du destinataire. À défaut d'instruction contraire, l'hôtel n'a aucune obligation d'expédition ou de conservation.

11. Chambres non-fumeurs

- Toutes les chambres de l'hôtel sont non-fumeurs. Il est interdit de fumer dans les chambres, les salles de bain ainsi qu'aux fenêtres.
- En cas de violation de cette interdiction, des frais forfaitaires de nettoyage de CHF 250.– seront facturés.
- Des dommages ou frais supplémentaires demeurent réservés.

12. Portage

Nous pouvons organiser pour vous la mise en place en chambre de cadeaux publicitaires ou de tout autre objet dans le cadre d'une conférence ou d'un séminaire. Cette prestation est facturée CHF 10.– par chambre et par passage.

13. Juridiction

Le droit suisse est applicable pour tout litige entre vous et l'Hôtel Pont-de-Thielle (TNC SA). La juridiction compétente est celle de Bern. En cas de litige, la version allemande des conditions générales fait foi.

Version 01.01.2026 / valable dès le 01.04.2026

LE PONT-DE-THIELLE

DEPUIS 1924

Règles de nuitées événementielles de TNC SA

1. Règle des prix pour les événements

- Les prix catalogue selon la liste officielle des prix de l'hôtel s'appliquent.
- La liste des prix fait foi pour toutes les catégories de chambres.
- Les prix s'entendent TVA comprise, mais hors options et taxes

2. Prix spéciaux / package pour les invités d'événement

Les organisateurs et les mariés bénéficient d'un prix spécial « package » par chambre et par nuit uniquement si les 9 chambres de l'hôtel sont réservées de manière centralisée pour la nuit concernée et si les conditions suivantes sont remplies :

- Réservation et paiement : la réservation et le paiement de toutes les chambres sont effectués de manière centralisée par les mariés ou l'organisateur.
- Liste nominative : une liste complète des invités avec répartition des chambres doit être transmise à l'hôtel au plus tard 24 heures avant le check in.
- Le prix spécial s'applique uniquement en cas de réservation et de paiement centralisés des 9 chambres par les mariés ou l'organisateur. À défaut, les prix réguliers selon la liste officielle de l'hôtel s'appliquent.

3. Musique, calme nocturne et occupation minimale des chambres lors d'événements

Les règles suivantes s'appliquent aux événements en matière de musique, de calme nocturne et d'occupation minimale :

- Du lundi au jeudi, seule une musique d'ambiance à faible volume est autorisée dans la discothèque à partir de 22h00 et jusqu'à 24h00.
- Une ambiance festive avec un volume sonore normal du lundi au jeudi n'est possible que si les 9 chambres de l'hôtel sont réservées pour la nuit concernée.
- Pour les mariages et événements dès le vendredi, la réservation ferme d'au moins 5 chambres est obligatoire.

4. Dérogations et précisions

- Sauf confirmation expresse contraire de TNC SA dans l'offre ou la confirmation de réservation, les présentes règles s'appliquent.
- Les dérogations au chiffre 3, en particulier concernant la musique, le calme nocturne ou l'occupation minimale des chambres, ne sont possibles qu'avec l'accord exprès préalable de TNC SA. TNC SA décide au cas par cas de l'admissibilité, de l'étendue et des éventuelles conditions ou frais supplémentaires.
- Pour toutes les réservations confirmées jusqu'au 31.12.2025, les conditions événementielles expressément confirmées jusqu'ici restent applicables. Les prix de chambre qui n'ont pas été expressément confirmés sont déterminés selon la liste officielle des prix de l'hôtel de l'année durant laquelle l'événement a lieu.
- Les modifications de prix ainsi que les dérogations individuelles nécessitent l'accord exprès préalable de TNC SA.

5. Validité et période

Les présentes règles s'appliquent dès le 01.01.2026 à toutes les offres et réservations liées aux nuitées événementielles, sauf disposition contraire expressément confirmée par TNC SA. Les arrangements individuels ne sont valables qu'après confirmation expresse de TNC SA.

- Les arrangements individuels ne sont valables qu'après confirmation expresse de TNC SA.
- Prix : les prix valent pour l'année en cours mentionnée dans l'offre. Pour l'année suivante, nous nous réservons le droit d'adapter les prix.
- Les conditions d'annulation selon les CGV de l'Hôtel Pont de Thielle s'appliquent.

6. Réservation et contact

Pour les réservations groupées, la transmission de la liste nominative et toute question, veuillez vous adresser à :

Hotel Pont de Thielle par E-Mail: info@tncsa.ch

7. Heures de check in / check out

- Check in mariés : **12h30** au plus tôt
- Check in invités : **15h00**
- Check out : **11h00** au plus tard

8. Lits supplémentaires

- Dans toutes les chambres standard, un seul lit supplémentaire peut être ajouté.
- Dans les chambres Bluenight et Sydney, un maximum de 2 lits supplémentaires est autorisé.
- Exception pour une famille de 5 personnes : dans Bluenight ou Sydney, 2 lits supplémentaires plus 1 matelas sont possibles.
- Objectif : protection du mobilier et confort des clients.

9. Nuitée sur emplacement / au ponton

- Place de parc avec nuitée: CHF 30.– par nuit et par véhicule, sans électricité.
- Place bateau / ponton avec nuitée: CHF 30.– par nuit, sans électricité.
- Frais supplémentaires sur demande: CHF 5.– pour raccordement électrique.
- Compris: utilisation d'une salle de bain commune.

Version 25.03.2026 / valable dès le 01.04.2026